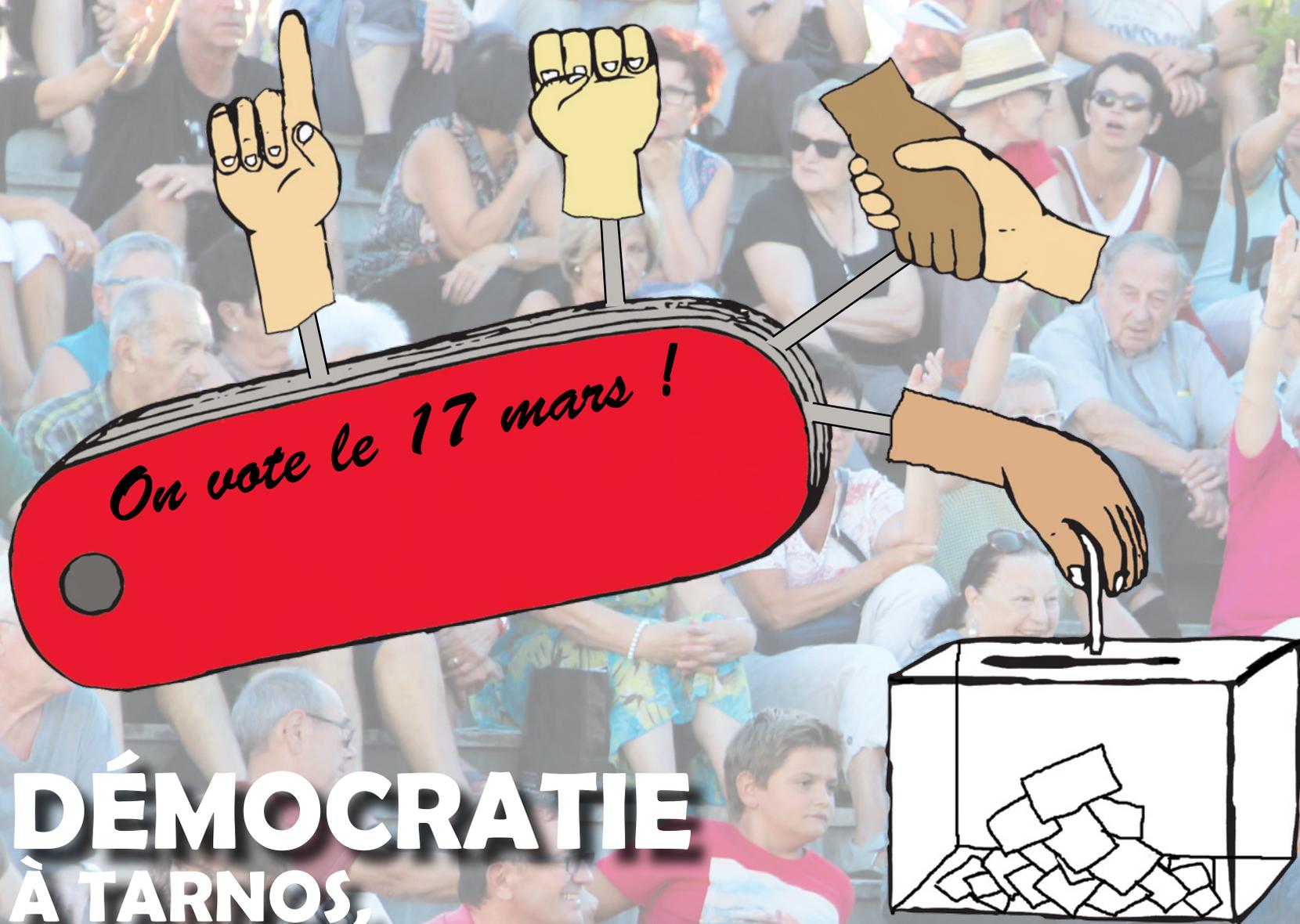


TARNOS *Contact*



**DÉMOCRATIE
À TARNOS,
VOUS DÉCIDEZ !**

VOTE

Quel avenir pour le Seignanx ?

ÉCONOMIE

Inauguration du Pôle de formation

BONNE ANNÉE 2019 !

Retours sur la cérémonie des voeux

AGENDA

« Jazz en Mars » et « Forum des jobs d'été » au menu !



Février 2019 - n° 182



VILLE DE TARNOS

HÔTEL DE VILLE

14 boulevard Jacques Duclos
40220 TARNOS

05 59 64 00 40



WWW.VILLE-TARNOS.FR

Le portail internet
de la Ville de Tarnos :

- Agenda
- Histoire
- Démarches en ligne...

Consultez et abonnez-vous
aux publications municipales :
www.ville-tarnos.fr,
« Ma Mairie »



Flashez-moi

@TARNOSOFFICIEL



TARNOS CONTACT
n°182 - Février 2019

Directeur de publication :

Jean-Marc LESPASSE

Rédaction et maquette :

Service Communication

Photographies :

Service Communication

Impression :

Imprimerie Boucau-Tarnos

Tirage : 5 700 exemplaires

Dépôt légal à parution

Cette publication est imprimée
sur du papier label PEFC,
fabriqué dans le respect de
l'environnement ISO 14001,
avec des encres à base d'huile
végétale, par une imprimerie
certifiée « Imprim'Vert ».

Après l'avoir lu, si vous ne
souhaitez pas conserver ce
document, merci de le déposer
dans le conteneur à papier d'un
point tri ou d'une déchetterie.

Sommaire

- 3 | ÉDITO
- 4 | DOSSIER : DÉMOCRATIE : LES TARNOSIEN·NE·S APPELÉ·E·S AUX URNES (UNE : DESSIN DE CLAIRE NOVION)
- 8 | INFORMATIONS CITOYENNES
- 9 | EN IMAGES
- 10 | BIENVENUE / RÉFORME DE LA TAXE DE SÉJOUR
- 11 | ÉCONOMIE : PÔLE DE FORMATION / BOUES ROUGES
- 12 | TRAVAUX - SPÉCIAL TRAM'BUS
- 13 | LA GAZOUILLETTE
- 14 | AU TABLEAU ! R; LABEYLIE, A; HUTH, S; MIREMONT
- 15 | COMPLÈTEMENT TOQUÉ·E·S
- 16 | EXPRESSION DES ÉLU·E·S
- 17 | CONSEIL MUNICIPAL / ÉTAT-CIVIL
- 18 | PAGES JEUNES
- 20 | PROGRAMME DES VACANCES D'HIVER / MÉDIATHÈQUE / ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
- 21 | AGENDA DES ANIMATIONS
- 23 | RETOUR SUR... LES VŒUX 2019 À LA POPULATION

La Photo du Mois



261

RÉACTIONS SUR FACEBOOK !

Bravo à Eva Colmont, qui a fait une entrée fracassante chez les adultes aux Championnats du monde de sauvetage côtier ! En Australie, dans des conditions climatiques parfois déchaînées, elle a obtenu la médaille de bronze en sauvetage planche avec Margaux Fabre, la 4^e place en 90m sprint (1 Nouvelle-Zélande, 2 Australie, 3 Afrique du Sud),

la 3^e place en sauvetage bouée tube avec M. Fabre, J. Oorgeval, J. Weyders (1 Australie, 2 Nouvelle-Zélande)

L'équipe de France, comprenant donc notre jeune Tarnosienne, est médaille de bronze au classement général seniors des nations, derrière l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Une pensée pour les parents d'Eva, tous deux agents municipaux dans votre ville préférée.

Édito



Avec les jeunes journalistes de la radio RTI du collège Langevin Wallon.

Tarnosien·ne·s,
cher·e·s concitoyen·ne·s,

En ce début 2019, permettez-moi tout d'abord, au nom de l'équipe municipale, de vous souhaiter **une année de joie, de santé et de réussite** dans les projets qui vous tiennent à cœur.

« Il n'y a pas de véritable action sans volonté », écrivait Jean-Jacques Rousseau. Avec toute notre énergie et toutes nos convictions, en 2019 vous pourrez à nouveau compter sur notre engagement, résolu·e·s toujours à **nous battre pour que l'espoir et les actes triomphent !**

Victimes de salaires et de pensions toujours plus faibles, du chômage, et menacé·e·s dans votre quotidien par l'augmentation continue du coût de la vie, vous êtes nombreuses et nombreux à avoir décidé de **prendre la parole et de surgir au cœur de la scène politique.**

Les **cahiers de doléances** qu'un certain nombre de mairies, dont la nôtre, ont mis à votre disposition, et dont je vous invite à vous saisir, se noircissent, avec une exigence majeure : « plus de justice sociale ».

Le Gouvernement n'a pas réussi à mater votre exigence de changement. Ni à la décourager. La lumière médiatique braquée autour des seules violences pour mieux évacuer les revendications sociales et démocratiques n'auront pas suffi non plus à l'étouffer.

Reste le « Grand Débat ». Je ne vous cache pas mon plus grand scepticisme dans la volonté du Président de réellement écouter les Français·e·s, lui qui confirme en même temps le sens profond de son projet de remodeler le pays dans un sens plus inégalitaire que jamais, afin de conforter les 1 % les plus fortuné·e·s qui s'accaparent 82 % des richesses du pays.

Oser la révolution participative c'est, à contrario, vous permettre de réellement peser sur les choix à opérer pour notre avenir commun. Et cela passe par le référendum.

À notre modeste niveau, le 17 mars prochain, comme nous l'avons déjà fait il y a quelques années, nous **vous offrons la possibilité de vous exprimer par le vote.** Celui-ci portera sur l'enjeu fondamental dans votre quotidien que revêt l'intercommunalité.

Pour ce qui nous concerne, nous pensons indispensable que la Ville de Tarnos, par ses représentant·e·s, continue de défendre auprès de la Communauté de communes une baisse du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, une représentation significative de la majorité municipale dans l'exécutif et une pleine coopération avec toutes les communes, une redistribution équitable à notre commune de la fiscalité collectée sur les entreprises tarnosiennes et une répartition plus juste de ses investissements entre les 8 communes qui la composent.

Votre point de vue sur cette question, **nous avons besoin de le connaître.** Il est déterminant pour nous permettre de conforter ou changer notre ligne de conduite sur ce sujet : une démarche aux « antipodes » de celle du mauvais film « Cause toujours... » que nous joue Emmanuel Macron.

Le 17 mars prochain, nous savons pouvoir compter sur votre expression de soif de démocratie.

Jean-Marc LESPADÉ

Maire de Tarnos,
Conseiller départemental des Landes.

Démocratie : les Tarnosien·ne·s

La démocratie participative et directe est une exigence exprimée massivement par les Français·e·s. Une nouvelle fois, la municipalité offre la possibilité, par le vote, à tou·te·s les Tarnosien·ne·s inscrit·e·s sur la liste électorale d'avoir leur mot à dire. Le 17 mars prochain, il s'agira de vous prononcer sur la ligne de conduite à tenir par les représentant·e·s de la Ville au sein de la Communauté de communes du Seignanx, en matière de fiscalité, de démocratie, de répartition des richesses et des investissements sur le Seignanx.

Explications.

DÉMOCRATIE

Pourquoi la ville encourage la démocratie locale directe ?

Dans notre pays, domine au plus haut niveau de l'État, mais aussi chez nombre d'élue·e·s locaux, le sentiment qu'elles et ils ont le monopole de la représentation démocratique. Une fois élu·e·s, un blanc seing leur serait donné. À Tarnos, les élu·e·s de la majorité municipale réfutent cette idée.

Pour elles et pour eux, les conditions de la confiance dans la démocratie supposent d'instaurer un dialogue permanent entre les élu·e·s et vous-mêmes, le seul moment du vote ne pouvant suffire.

Au-delà des innombrables réunions publiques, rencontres de quartiers, ateliers participatifs, entretiens collectifs et enquêtes qu'elles et ils organisent tout au long de l'année, il est - de leur point de vue - impératif que sur des sujets à très fort impact pour notre avenir collectif et celui de notre commune, **la Ville puisse offrir la possibilité à tou·te·s de s'exprimer directement par le vote.**

PRÉALABLES

Qu'est-ce qu'une Communauté de communes ?

Une Communauté de communes est le regroupement de communes au sein d'un Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui répond normalement à deux objectifs :

- La gestion commune de certains services publics locaux,
- La conduite collective de projets de développement local.

Comme son nom l'indique, **l'EPCI, se doit d'être guidée par la coopération et donc la recherche d'un consensus** entre ses différents membres.

Quel est le sujet soumis à votre vote ?

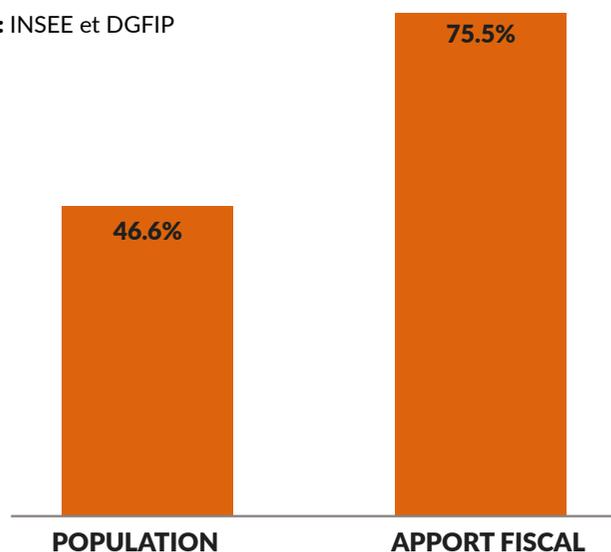
Depuis des années, les représentant·e·s de la Ville de Tarnos n'ont de cesse de demander une modification de la gestion de la Communauté de communes du Seignanx, en matière de fiscalité, de démocratie, de coopération et d'attribution de compensation à la ville de Tarnos, notamment au regard des très importantes recettes générées par le territoire tarnosien au profit de la Communauté de communes.

En vain.

La réponse qu'il vous est demandé d'apporter est : « oui » ou « non » la Ville doit-elle continuer de porter cette exigence ?

Que pèsent les Tarnosien·ne·s dans la communauté de communes du Seignanx ?

Sources : INSEE et DGFIP





PARLONS CHIFFRES

Quel est l'apport de Tarnos dans les recettes fiscales de la Communauté de communes ?

- **82.7%** de la cotisation foncière des entreprises (3 642 121€ sur 4 405 934€)
- **80.1%** des cotisations sur la valeur ajoutée des entreprises (1 214 890€ sur 1 577 579€)
- **80.1%** de la taxe sur les surfaces commerciales (171 132€ sur 213 617€)
- **61.8%** de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (44 030€ sur 71 278€)
- **49.6%** de la TEOM (1 190 463€ sur 2 401 008€)
- **47.1%** de la part intercommunale de la TH (1 409 650€ sur 2 992 506€)
- **18.9%** de la TFNB (20 039€ sur 106 000€)

Sources : DGFIP et registre des actes administratifs de la Communauté de Communes du Seignanx

➤ **75.5%** des recettes fiscales de la CC du Seignanx sont issues de Tarnos

➤ **19.45%** des investissements du Seignanx sont réalisés à Tarnos

Quels investissements par commune ?

Ces 5 dernières années, la Communauté de communes a décidé de 15 765 440€ d'investissement dans les 8 communes du Seignanx.

TARNOS :

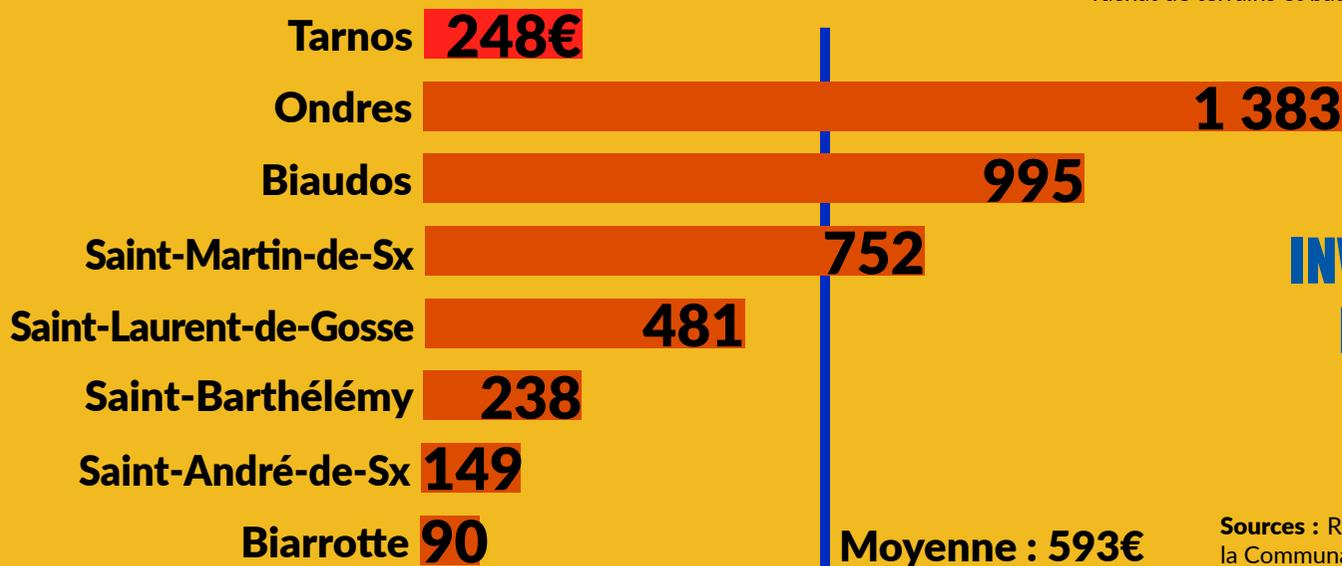
12 387 habitants (46,6 % de la population du Seignanx)
3 067 119 euros investis (19,45 % de l'investissement communautaire)

Principaux investissements : réalisation de l'aire d'accueil des gens du voyage - aménagement de la voie de contournement du port (non réalisée)

ONDRES :

5 069 habitants (19,07 % de la population du Seignanx)
7 010 882€ investis (44,47 % de l'investissement communautaire).

Principaux investissements : aménagement de l'itinéraire Beyres/Claous/Allées Shopping - aménagement du giratoire RD26 pour la desserte des Allées Shopping - rachat de terrains et bâtiments communaux



**INVESTISSEMENTS
PAR HABITANT·E
EN EUROS
DEPUIS 2014**

Sources : Registre des actes administratifs de la Communauté de Communes du Seignanx

COMPRENDRE



À quoi correspond la hausse de 43 % des impôts communautaires sur les ménages ?

La Communauté de communes est en charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères. Jusqu'en 2016, ce service n'était pas facturé aux habitant·e·s du Seignanx. **Le fruit de la richesse fiscale collectée sur les entreprises tarnosiennes permettaient amplement de le financer.**

En décidant d'investir des millions d'euros dans la réalisation à Ondres de voiries et giratoires, afin de desservir l'hypothétique centre

commercial Les Allées Shopping à Ondres, contre l'avis des représentant·e·s de la ville de Tarnos, dans la construction de locaux flambant neufs à Saint-Martin-de-Seignanx pour son siège, la Communauté de communes s'est trouvée en 2015 au bord de la faillite.

Pour sortir de cette impasse, elle décida d'en faire payer l'ensemble des habitant·e·s du Seignanx, à l'image de ce que fera plus tard Emmanuel Macron,

avec sa fameuse taxe carbone sur l'essence.

C'est dans ce contexte que la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères fut instaurée au taux de 10 % sur tous les ménages, propriétaires, comme locataires (par la hausse des charges). Ce qui correspond à une hausse de 43 % des impôts communautaires et une perte pour votre pouvoir d'achat de **187€** par an en moyenne.

Pourquoi Tarnos a été exclue de l'exécutif communautaire ?

Bureau communautaire : organe exécutif (ex : Gouvernement). **Conseil communautaire** : organe législatif (ex : Parlement)

Le simple fait de trouver injuste l'instauration de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et de s'y être opposé a entraîné en 2016 la décision du Président de la Communauté de communes d'exclure la représentante de la Ville de Tarnos du Bureau communautaire, instance des plus stratégiques où s'élaborent les orientations politiques pour une pleine coopération entre communes.

Depuis 3 ans donc, 46,6 % de la population du Seignanx n'a ainsi plus voix au chapitre.

Un cas unique en France.

Suite à cette exclusion, les élu·e·s de la majorité tarnosienne ont symboliquement boycotté quelques séances du Conseil communautaire, pour « marquer le coup ». **Les différents groupes tarnosiens sont ensuite revenus siéger, sans toutefois obtenir leur réintégration dans l'exécutif. Il n'y a donc pas de « politique de la chaise vide » de la part de Tarnos, mais bien une exclusion subie par ses élu·e·s.**

Qu'est-ce que le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales ?

Le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste pour l'État à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes, dont celles du Seignanx. En 2018, sur les 1 124 886€ collectés sur le Seignanx, la part de la Communauté de communes a été de 526 789€ et celle des 8 communes de 598 097€ (dont 383 061€ de Tarnos, 78 013€ d'Ondres et 87 044€ de Saint-Martin-de-Seignanx).

Qu'est-ce que l'Attribution de compensation ?

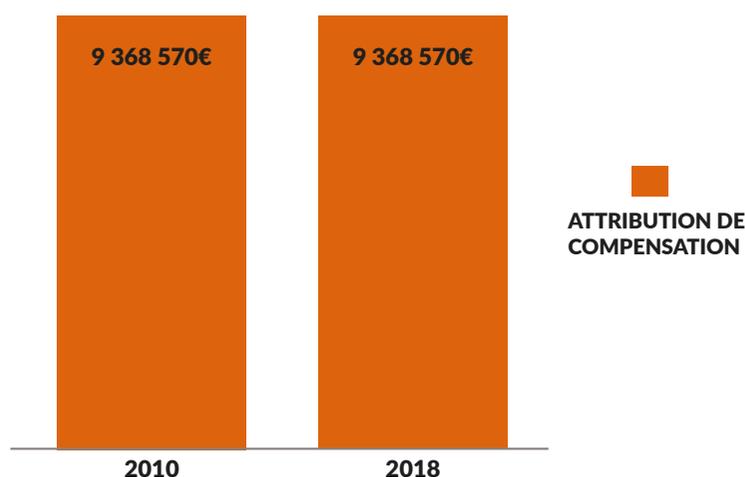
Le mécanisme d'Attribution de compensation (AC) a pour objet de garantir la neutralité budgétaire des transferts de ressources opérés des communes vers l'intercommunalité dont elles sont membres, lorsque cette dernière opte pour le régime de la fiscalité professionnelle unique (anciennement taxe professionnelle unique) et lors de chaque transfert de compétence entre l'intercommunalité et ses communes membres.

En 2009, la Communauté de communes a opté pour ce régime. Ainsi, depuis 2010, ce n'est plus la Ville de Tarnos qui perçoit la fiscalité de ses entreprises, mais la Communauté de communes.

En contrepartie, la Communauté de communes reverse donc à notre commune le fruit de cette fiscalité.

Mais cette compensation n'est pas basée sur ce qu'elle rapporte aujourd'hui, mais sur ce qu'elle rapportait il y a 8 ans, ne tenant ainsi pas compte ni développement économique à Tarnos, ni de l'inflation.

Cette attribution est gelée depuis 2010, malgré l'inflation (10% entre 2010 et 2018) et l'important développement économique sur Tarnos



appelé·e·s aux urnes



RÉSUMÉ

TARNOS DANS LE SEIGNANX, C'EST :

46% de la population

75% de l'apport fiscal de la Communauté de communes

Mais : 19% des investissements communautaires

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SEIGNANX, CONSTAT :

 43% de hausse de la fiscalité locale

 Exclusion de Tarnos de l'exécutif

 Échec du projet-phare de l'exécutif :
les Allées Shopping

 Faibles investissements à Tarnos

LES ENJEUX DE LA CONSULTATION :

 Baisse du taux de la taxe d'enlèvement des
ordures ménagères (TEOM)

 Pleine coopération des communes et
réintégration de Tarnos dans l'exécutif

 Réévaluation de l'attribution de compensation

 Répartition plus équitable des investissements
entre communes

LA CONSULTATION - CÔTÉ PRATIQUE

La question exacte de la consultation :

« Face à la situation actuelle de la
Communauté de communes du Seignanx

marquée par :

- La hausse de 43% de la fiscalité sur les ménages en 2016, avec l'instauration de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères,
- L'exclusion de la majorité municipale tarnosienne de l'exécutif communautaire,
- L'échec dans le domaine du développement économique et de l'emploi (Allées Shopping),
- La faiblesse des investissements communautaires en faveur de Tarnos (19 %),

Pour voter

Pour voter, il faudra vous rendre dans votre bureau de vote habituel entre 8h et 18h, muni·e d'une pièce d'identité. Les jours précédents le scrutin, chaque électeur et électrice recevra par courrier, les professions de foi des groupes politiques et les bulletins de vote « oui » et « non ».

Procuration : en cas d'empêchement, il sera possible d'établir une procuration dans les mêmes conditions que pour les autres scrutins.

Coût de la consultation

Vous permettre de vous exprimer par le vote a naturellement un coût. L'organisation du scrutin est évalué à 12 000 euros. Elle est intégralement financée grâce à la réduction des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes au Maire qui aura permis une économie de 126 000€ depuis le début de mandat.

Êtes-vous favorables à ce que la Ville de Tarnos continue d'exiger de la Communauté de communes du Seignanx :

- Une baisse du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères,
- Une représentation significative de la majorité municipale dans l'exécutif et une pleine coopération avec toutes les communes membres,
- Une réévaluation de l'attribution de compensation figée depuis 2009, malgré l'essor économique réalisé à Tarnos, générant la majeure partie des recettes fiscales perçues par la Communauté de Communes,
- Une répartition plus équitable des investissements sur les différentes communes ? »

Il devra être répondu par « oui » ou par « non ».

Rendez-vous le
Dimanche 17 mars 2019
dans votre bureau de vote

Informations citoyennes

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

Pour voter, plus besoin de s'inscrire avant le 31 décembre !

À partir du 1^{er} janvier 2019, les conditions d'inscription sur les listes électorales sont modifiées.

Les demandes d'inscription déposées par les électeurs et électrices seront reçues et instruites tout au long de l'année (la date limite de dépôt de demande d'inscription du 31 décembre est en effet supprimée). Toutefois, les années d'élections, des délais seront à respecter pour déposer une demande d'inscription.

Exemples :

Pour la consultation du 17 mars : inscription jusqu'au 31 janvier 2019.

Pour les élections européennes du 26 mai : inscriptions jusqu'au 31 mars 2019.

À noter : la loi prévoit des dérogations dans certains cas pour des inscriptions sur les listes électorales jusqu'au dixième jour précédant un scrutin.

Qui fait quoi ?

Le ou la maire se voit transférer la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations. Un contrôle a posteriori sera opéré par une commission de contrôle créée par la loi. Cette commission est composée de conseillers municipaux et de conseillères municipales.

L'INSEE procédera à l'inscription d'office des jeunes majeur·e·s ayant effectué leur recensement citoyen, des personnes venant d'acquérir la nationalité française ou dont l'inscription est ordonnée par l'autorité judiciaire.

Les radiations d'office par l'INSEE

concerneront également celles définies par l'autorité judiciaire (condamnations pénales, tutelles et pertes de nationalité), les électeurs et les électrices décédé·e·s ou inscrit·e·s dans une autre commune.

Cas particuliers

Les conditions d'inscription sur les listes électorales ont été élargies notamment pour :

- Les jeunes de moins de 26 ans (étudiant·e·s, jeunes travailleurs ou travailleuses par exemple) souhaitant s'inscrire dans la commune de domicile d'un de leurs parents.

- Les contribuables figurant pour la 2^e année consécutive,

sans interruption, au rôle des contributions directes de la commune (taxes foncières, taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises).

- Les personnes possédant, pour la 2^e année consécutive, la qualité de gérant·e ou d'associé·e majoritaire ou unique d'une société payant ses impôts locaux sur la commune.

L'inscription simultanée, pour les Français·e·s établi·e·s à l'étranger, sur une liste électorale consulaire et une liste électorale communale n'est plus possible. L'électeur ou l'électrice devra choisir entre les deux listes. À défaut, une radiation automatique de la liste communale sera opérée.



Vous aurez 18 ans cette année

Si les scrutins prévus cette année sont organisés l'année de vos 18 ans, vous pouvez y participer à condition d'atteindre votre majorité au plus tard la veille de ces scrutins (le 16 mars pour la consultation du 17 mars, le 25 mai pour les élections européennes du 26 mai).

Si vous n'avez pas effectué les démarches de recensement citoyen·ne (dès 16 ans) ou que vous avez été recensé·e tardivement : il vous faudra venir vous inscrire à l'hôtel de ville. L'inscription d'office par l'INSEE n'aura en effet pas pu être réalisée automatiquement.

Ainsi, pour pouvoir voter lors de la consultation, vous aurez entre le 8 février et le 7 mars pour faire cette démarche. Pour les élections européennes du 26 mai 2019, vous aurez entre le 19 avril et le 16 mai.

Si vous ne respectez pas ces délais, vous pourrez toujours voter, mais vous devrez pour cela saisir le tribunal d'instance de Dax.

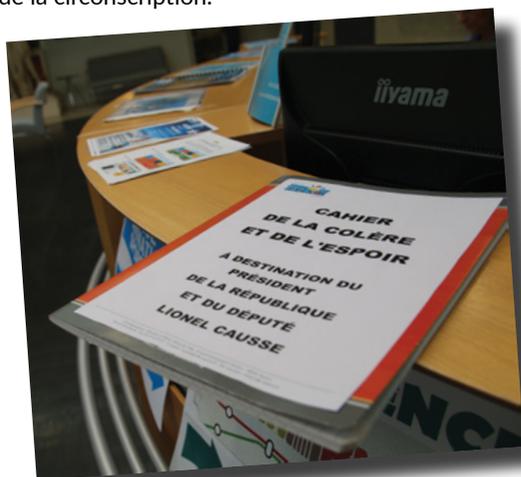
Nouveau : vérifiez en ligne que vous êtes bien inscrit·e·s !

Tout électeur pourra interroger le répertoire électoral unique de l'INSEE via la plateforme service-public.fr pour connaître sa situation individuelle en matière d'inscription sur les listes électorales.

DÉBAT NATIONAL

Un cahier de la colère et de l'espoir à l'Hôtel de Ville

Ce cahier a pour vocation de recueillir vos témoignages et vos revendications. Il sera transmis au Président de la République et au député (LRem) de la circonscription.



RECENSEMENT 2019

Il a commencé !

Comment ça marche ?

Pour notre ville, 8% des adresses répertoriées sont « tirées au sort » par l'INSEE. Si votre adresse figure dans ces logements, vous recevrez la visite d'une de nos trois agentes recenseuses. Elle vous accompagnera dans la démarche. Vous pourrez vous faire recenser directement sur le site « www.le-recensement-et-moi » grâce à un code d'accès personnel. Si vous ne disposez pas de connexion internet, vous pourrez compléter les fiches papier traditionnelles que l'agente reviendra récupérer à votre domicile.

Les données collectées sont couvertes par le secret professionnel et ne peuvent être utilisées que pour le recensement organisé par l'INSEE.

À quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... Au niveau local, le recensement sert notamment à



prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, logements, crèches etc.), et à déterminer les moyens de transports à développer...

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets peuvent être pensés et réalisés.

Agentes recenseuses

Grazielia Jordan, Claudine Barraqué et Joanne Congues sont les trois agentes chargées par la Ville du recensement 2018. Elles se présenteront chez vous munies de leur carte officielle. Nous vous remercions pour l'accueil que vous leur réserverez !

Attention : seules ces trois agentes sont habilitées. En cas de démarchage par une autre personne, merci de contacter au plus vite le service Affaires Générales au 05 59 64 34 44.

Quelques chiffres

12 673 habitant·e·s à Tarnos en 2019

48,5% des personnes ont répondu au recensement via internet, en 2018.

En Images

Aaaaah, l'ambiance de Noël, le lâcher-prise, la famille, les lumières colorées dans la nuit, les yeux des enfants de tout âges qui pétillent.

L'ambiance un peu plus folle du réveillon, celles des fêtes telles qu'on sait les faire dans le Sud-Ouest, comme celle de la Saint-Vincent, aux Barthes (1-2). On espère que vous aviez réservé ! Plus d'une centaine de personnes était en liste d'attente pour le repas !

L'ambiance de la Médiathèque, bien sûr ! Comment ? Vous la pensiez uniquement studieuse ? Mouahahah ! Et même quand elle pourrait l'être - comme par exemple lors du lancement du XL Tour, Christian Andreu, guitariste du mondialement connu Gojira, y débarque par surprise ! (3)

Mais aussi l'ambiance du monde du travail, avec le stress du dépouillement lors des élections professionnelles (4), ou encore le sentiment de travail accompli lors de la cérémonie de remise des médailles du travail (5).

Pas de doute, à Tarnos, on sait « s'ambiancer » !



1



Repas de Rencontre & Amitié.
18/12 salle Maurcie Thorez



2



3



Concert de Noël en commun avec l'orchestre adulte et le chœur d'enfants de l'école municipale de musique, ainsi qu'avec le Chœur Ermend Bonnal. 16/12 à l'église des Forges.



10 équipes se sont affrontées dans un escape-game nocturne ! 19/01 Médiathèque



« Et Dieu créa les fans ». Théâtre humour. 19/01 salle Maurice Thorez.



Gospel avec « Ma Grand-mère était noire ». 08/12 à l'église des Forges.



5



4

Bienvenue !



Des soins pleins d'énergie !

Quitter Paris pour venir vivre dans les Landes et y profiter de la qualité de vie... voilà la décision qu'a prise Karine Rousseau en 1994 quand elle s'est installée dans la région. Cela va bien avec sa philosophie personnelle, celle du bien-être.

Voulant en faire sa profession, elle a notamment étudié la naturopathie pendant deux ans avec l'un des pionniers de la discipline, puis s'est tournée vers des approches complémentaires afin de vous offrir toute une gamme de pratiques différentes et trouver celle qui vous apportera le plus de bien.

C'est ainsi qu'en faisant appel à ses services, vous pourrez vous soigner globalement avec la naturopathie, vous détendre et vous énergiser avec la réflexologie faciale, des massages ayurvédiques ou d'autres soins énergétiques, mais aussi vous initier à cet art de vivre qu'est la méditation. Guidant la méditation, Karine peut vous proposer des séances individuelles ou bien en petits groupes.

Nouvellement installée à Tarnos au cœur du centre-ville dans un second cabinet, elle a pris le temps d'aménager un lieu agréable et propice à la détente et à la relaxation, accessible à tous.

Jusqu'au 31 mars, vous pourrez également profiter de 10€ de réduction sur votre première consultation.

CABINET DE SOINS NATURELS KARINE ROUSSEAU ÉNERGÉTICIENNE - NATUROPATHE

Le vendredi à Tarnos

16 boulevard Jacques Duclos à Tarnos

06 83 85 49 86

www.naturopathie-reflexologie-relaxation.fr

kr.natureetsante@gmail.com



Une beauté sans bouger !

Depuis quinze ans, Sandrine arpente les routes du Sud des Landes armée de sa table pliable et de ses valises remplies de matériel pour vous bichonner et vous faire une beauté. Elle tient à ce que vous puissiez bénéficier des soins d'une esthéticienne diplômée directement chez

vous, sans bouger d'un cheveu ! Soins des ongles, du corps et du visage, maquillage pour une occasion ou semi-permanent, épilations... Sandrine s'occupe de tout, Sandrine s'occupe de vous !

Diplômée en 1997 d'un CAP esthétique / cosmétique / vente puis ayant suivi une formation en soins du corps à Biarritz pendant deux ans, elle a d'abord officié en institut à Dax et depuis 2004, est devenue esthéticienne à domicile. Travaillant sur le Seignanx depuis longtemps - car elle a toujours vécu par ici - elle a profité du récent déménagement de sa famille à Tarnos pour recentrer ses activités sur notre ville, où de fidèles clientes font depuis longtemps appel à ses talents.

Sandrine aime vous distiller ces petits instants de bonheur où l'on s'accorde le temps d'une pause, pour penser à soi, prendre soin de soi et se mettre en valeur. Et pour en bénéficier toute l'année, elle vous propose également des bons cadeaux à offrir pour faire plaisir, ainsi que des forfaits spéciaux pour les mariages ou autres occasions.

SANDRINE ESTHÉTIQUE

à domicile | 06 83 27 02 87

sandrine-esthetique.fr | sandrine.esthetique@gmail.com



Nouvelle vie pour le garage des Barthes !

Jérôme Michaux rêvait d'avoir son propre garage. Cela faisait 22 ans qu'il travaillait dans le

secteur automobile, ayant pris le temps de s'améliorer dans de nombreux domaines : tour à tour carrossier, peintre, mécanicien, technicien expert citroën, chef d'atelier...

Habitant avec sa famille dans le Val d'Oise, il gérait le garage de son patron depuis plusieurs années, lorsqu'un ami lui fit part de la volonté de Pascal Devaux, à Tarnos, de trouver un repreneur pour son garage. Cela aurait pu s'appeler « coup de foudre aux Barthes » : venu visiter les lieux en avril, Pascal et Angélique Michaux n'ont pas hésité longtemps, prêt-e-s à changer complètement de vie et à offrir à leurs enfants de 10 et 13 ans un environnement plus naturel, plus agréable. Rachetant les murs et l'activité, épaulé-e-s dans leur reprise par Pascal Devaux, le couple a pu se lancer en octobre.

Jérôme vous propose d'entretenir ou de réparer vos véhicules, vous en prêtant un pendant que votre propre voiture est immobilisée. Il réalise également des diagnostics, d'autant plus utiles avec l'augmentation des nouvelles technologies embarquées. Ce qui le motive, au-delà de sa passion pour les voitures et la mécanique, c'est de rendre service et, par-dessus tout, de s'assurer que vous roulez en sécurité. Angélique, qui aide pour l'instant son mari à lancer son activité, cherchera quant à elle à retrouver un emploi dans le secteur du bien-être un peu plus tard.

GARAGE DES BARTHES

1345 rue des Barthes | 8h30-12h30 & 14h-19h du lun au ven.
05 59 63 18 85 | garage-barthes@sfr.fr

TAXE DE SÉJOUR

Avis aux loueurs et loueuses de meublés (y compris de type Air' BNB)

La taxe de séjour au réel concerne les personnes qui séjournent (sur le territoire de la commune de Tarnos) dans les meublés, les gîtes, les hôtels, les chambres d'hôtes, les campings et les établissements d'hébergements collectifs tels que les villages vacances. Elle est réclamée lorsque la personne logée n'est pas domiciliée dans la commune d'implantation du logement concerné et qu'elle n'y possède pas une résidence pour laquelle elle serait assujettie à la taxe d'habitation.

Pour résumer, la Taxe de Séjour est une contribution à la vie locale et aux dépenses municipales dont s'aquittent les personnes de passage.

La taxe de séjour est directement perçue par les logeurs et loueuses qui sont tenu-e-s de la reverser à la commune dans une démarche déclarative.

Obligations du logeur et de la logeuse

Un certain nombre d'obligations incombe alors aux loueurs et loueuses qui assurent le rôle d'intermédiaire pour le recouvrement de la taxe :

Percevoir la taxe de séjour et la reverser auprès du receveur municipal : le versement est trimestriel. Il s'effectue à l'hôtel de ville. Le chèque libellé à l'ordre du Trésor public doit être accompagné d'un bordereau des encaissements.

Afficher les tarifs de la taxe de séjour dans l'hébergement concerné : la taxe de séjour doit également obligatoirement figurer sur la facture remise à la personne hébergée.

Renseignements :

Direction de l'Aménagement et du Patrimoine - Service Cadre de Vie - Urbanisme - M^{me} GARAT
05 59 64 00 40 | urbanisme@ville-tarnos.fr

Nouveautés

Depuis janvier 2019, de nouvelles dispositions législatives sont entrées en vigueur, comme celle **qui concerne les plateformes de location d'hébergements type Airbnb, Abritel**. Désormais, ces opérateurs numériques ont l'obligation de collecter la taxe de séjour dès lors qu'ils sont intermédiaires de paiement pour le compte de loueurs et loueuses non professionnels.

De même, la nouveauté particulière est qu'une taxation proportionnelle s'applique pour les hébergements sans classement ou en attente de classement, et non un tarif fixe. Dès lors, c'est un taux qui s'applique au coût de la nuitée par personne pour cette catégorie d'hébergement.

Si vous êtes nouvellement loueur ou loueuse de meublé, il convient de vous déclarer en mairie, au moyen du formulaire cerfa n°14004*03, disponible sur le site de la ville : www.ville-tarnos.fr/la-taxe-de-sejour

Économie

TARNOS-BERTIN

Le Pôle de formation a ouvert !

Ils étaient nombreux et nombreuses, les acteurs locaux et les actrices locales lors de l'inauguration du Pôle de formation des industries technologiques ! Une nouvelle silhouette blanche de 3 500m² s'inscrit désormais dans le paysage de Tarnos-Bertin, composé de bâtiments à la fois modernes, élégants, écologiquement responsables et surtout très axés sur le confort des salarié-e-s et les outils de pointe au service du travail et de l'innovation.

L'ambition affichée est importante : doter le territoire d'un « Pôle de formation du futur » capable de répondre aux enjeux de « l'industrie du futur », mais aussi d'une école internationale du support des métiers de l'aéronautique accueillie très favorablement par les organisations syndicales des salarié-e-s de SAFRAN.

Soutenu nationalement par le Programme d'Investissements d'Avenir, ce projet s'inscrit dans une dynamique de coopération territoriale avec des acteurs locaux et actrices locales, notamment de Tarnos-Bertin avec le Pôle territorial de coopération Sud-Aquitaine, le centre PERF (formation), le GEIQ (insertion et qualification), la résidence Habitat Jeunes Sud Aquitaine (ancien FJT)...

Ce pôle servira également aux acteurs locaux et actrices locales à se concerter pour anticiper sur les besoins en compétences des industries locales, tout en renforçant l'attractivité des métiers de l'industrie. De nouveaux parcours de découverte des métiers, mais aussi de nouvelles formations diplômantes et certifiantes seront ainsi développées.

Objectifs 2021 :

- Informier et sensibiliser aux métiers industriels **2000 personnes**
Former plus de **9000 personnes** aux métiers industriels, dont :
- **500** demandeurs et demandeuses d'emploi
 - **8500** stagiaires en formation continue
 - **560** apprenti-e-s
 - **170** enseignant-e-s

Accompagner les « apprenant-e-s » vers l'emploi et la poursuite d'étude **visant un taux d'insertion de 75 %**.

Financements

- Le coût total du projet est de 21,5 millions d'euros, dont :
- 15,3 M€ d'investissement privé (soutien de la branche professionnelle)
 - 4,1 M€ du Programme d'Investissements d'Avenir (État)
 - 2,1 M€ de la Région Nouvelle-Aquitaine



Lors de l'inauguration, le 7 décembre 2018

Safran bien installé dans ce Pôle

Une aile du bâtiment est réservée à 50 modules de formation de Safran Helicopter Engines (anciennement "turbomeca"). L'industriel en a fait un centre mondial de formation pour ses salarié-e-s. Cet important service local compte beaucoup dans la pérennisation de l'entreprise sur son site tarnosien.

Réalité augmentée, vidéo, animation 3D, réalité immersive... sont quelques-unes des techniques d'enseignement sur le pôle.



Le bâtiment comprend :

- un pôle Pilotage de ligne
- un pôle Maintenance industrielle
- un pôle Montage Moteurs
- un pôle Chaudronnerie, Soudage
- un pôle Production mécanique
- un pôle Ajustage, Montage
- un espace Découverte des métiers industriels et aéronautique

L'un des ateliers d'apprentissage



Projet DEFI : Développement de l'Emploi et de la Formation pour l'Industrie Landes / Pays basque



ENVIRONNEMENT

Les boues rouges ne seront pas utilisées chez Celsa



Photo ASP édition, 2014

Dans le cadre de la construction de son nouveau laminoir, l'aciérie CELSA (ancien ADA) doit traiter et dépolluer ses terres d'excavation, chargées de plomb.

Pour ce faire, en juin dernier, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) a autorisé le traitement des terres contaminées avec de la bauxaline, une substance utilisée pour la réalisation des routes.

Or, lors de son arrivage au mois d'octobre sur le site de CELSA, le portique de détection de radioactivité de l'entreprise s'est déclenché.

Sitôt avertis, le CADE (Collectif des associations de

défense de l'environnement du Pays Basque et du Sud des Landes) et les maires de Tarnos et Boucau alertèrent les Préfets des Pyrénées-Atlantiques et des Landes, leur demandant d'interrompre immédiatement la livraison de cette matière.

Après analyses et enquêtes préfectorales, il s'est avéré que la bauxaline utilisée provenait des « boues rouges » de Gardanne, considérées comme des déchets.

Dans ces conditions, le Préfet des Landes a décidé de suspendre immédiatement l'apport nouveau du produit, d'interdire son utilisation, et d'imposer l'évacuation des premières livraisons, ainsi que les tas de mélanges en contenant.

Travaux - Spécial Tram'bus

Les travaux du Tram'bus avancent à grands pas !

Déjà, sur certaines portions, on commence à voir se concrétiser les contours des futurs trottoirs.

Ci-contre, on imagine la route à gauche, les nouvelles plantations d'arbres et les places de parking au centre, et à droite, les pistes cyclables et larges trottoirs.



À Garros, le pont fermé définitivement le 18 février

La construction des parking-relais et de co-voiturage vont commencer. Une lettre-info sur ce sujet va vous être distribuée prochainement.

- 1 ENTRÉE DU PARKING-RELAIS
- 2 SORTIE DU PARKING-RELAIS
- 3 PARKING AVEC AIRE DE COVOITURAGE
- 4 NOUVEAU ROND-POINT
- 5 STATION DE RECHARGE DU TRAM'BUS
- 6 SORTIE DU BUS PRIORITAIRE
- 7 AIRE DE RETOURNEMENT DES TRAM'BUS ET DES BUS XL'R
- 8 NOUVEAU ROND-POINT



Les infos du chantier



En plus des informations reçues à votre domicile, n'hésitez pas à suivre en direct l'actualité et les informations (déplacements d'arrêts de bus, annonce de travaux de nuit, modification de la circulation...):

- www.trambus-paysbasque.fr
- [page facebook officielle @TRAMBUS.CommunautePB](#)

Nouveau ! Soyez curieuses et curieux !

Une rubrique sur le site de la ville vous informe un peu plus en détail sur des aspects plus particuliers du chantier. Un premier article sur la gestion et la mesure de la pollution vient d'être mis en ligne. Prochainement, nous vous présenterons quels essences vont être choisis pour les 400 plantations autour du tracé du Tram'bus à Tarnos.

Rendez-vous sur le site de la Ville : www.ville-tarnos.fr, rubrique « Travaux » ou « Tram'bus »

Nouvelle possibilité de visiter le Tram'bus à Tarnos les 15 et 16 février !

Vous n'avez pas pu venir visiter le Tram'bus lors de son passage devant l'Hôtel de Ville ? Ou votre enfant souhaiterait y retourner avec vous ?

Pas de problème !

Rendez-vous sur le **parking du centre commercial de l'Océan** (devant Carrefour) les vendredi 15 et samedi 16 février de 10h à 18h.

Une équipe répondra à vos questions sur place.



La Gazouillette

Crèches | Écoles Maternelles & Primaires | Centre de Loisirs



Le journal des enfants de 0 à 12 ans (et de leurs parents) !

VIE DES ÉCOLES

Un grand Noël pour les écolier·e·s Tarnosien·ne·s !

Incroyable ! Malgré la préparation de tous les cadeaux pour les enfants du monde entier, le Père Noël a pris le temps de venir voir tou-te-s les élèves des écoles maternelles de Tarnos (1) ! À chacun·e, il a offert un livre, quelques bonbons et échangé quelques instants chaleureux en cette période de fêtes.

Pendant ce temps, leurs ainé·e·s de primaire assistaient à un beau spectacle (3) sur une chanteuse qui s'était faite voler sa belle voix lyrique par une sorcière !

Heureusement, les petit·e·s Tarnosien·ne·s, avec beaucoup d'enthousiasme, l'ont aidée à la retrouver !

Pour remercier Monsieur le Maire et le Conseil municipal de Tarnos (4) d'avoir organisé ce beau spectacle de Noël pour les écolier·e·s de la commune, les élèves de CE1 et CE2 ont dessiné leur partie préférée de la pièce de théâtre (2) !

Dans les crèches, sur le chemin des écoles, dans les restaurants scolaires et même au collège, la Ville a eu plaisir à participer à faire vivre la magie de Noël !

ASSOCIATION POUR LE CENTRE DE LOISIRS

Bientôt l'assemblée générale

Après une fin d'année sur les chapeaux de roue – marquée sous le sceau de la Solidarité et de la Citoyenneté, l'Association a organisé un Carnaval du monde. Toutes les structures périscolaires se sont mobilisées pour créer un char représentant un pays ou un continent. Le Brésil et les Antilles étaient les invités d'honneur pour animer ce rendez-vous intergénérationnel. Rappelons qu'avant ce rendez-vous festif, les enfants et leurs animateurs et animatrices avaient récolté 1 243€ au profit du Secours Populaire, en vendant les multiples objets qu'elles et ils avaient confectionnés.

La Banque Alimentaire n'était pas en reste avec plus de 60 kg de denrées collectées.

Maintenant se profilent les vacances d'hiver du 18 février au 1^{er} mars, au programme le thème « Cabaret », avec de nombreuses sorties, jeux et activités ainsi qu'un séjour à la neige.

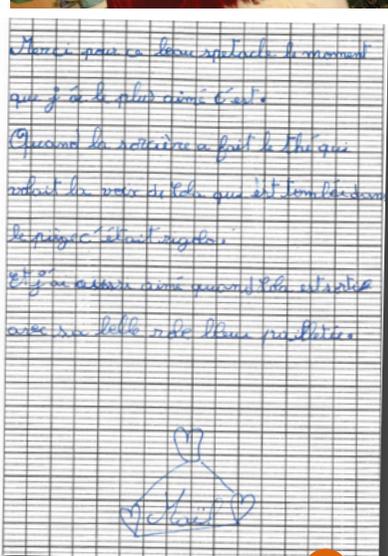
Les traditionnels rendez-vous de la galette ont connu un vif succès, l'occasion de mettre à l'honneur les Parcours Éducatifs et les nombreuses activités proposées entre midi et 14h ou le soir après 16h30. C'est ainsi que le 15 février aura lieu la présentation d'une plaque collaborative, réalisée lors des Parcours Éducatif autour du thème « Bienveillance et Empathie ». Actuellement les enfants se mobilisent autour de « Santé et Prévention ».

Si vous souhaitez plus de détails sur ces différentes activités ou le fonctionnement, vous êtes invité·e·s à participer à l'Assemblée Générale de l'Association qui aura lieu le Jeudi 21 Mars à 18h30 au Centre de Loisirs André Duboy. C'est avec grand plaisir que les 14 membres du Conseil d'Administration vous accueilleront.

CONTACT :
Centre Municipal Albert Castets
40220 Tarnos - 05 59 64 45 97
assocltarnos@hotmail.com



En vendant des objets qu'elles et ils avaient confectionnés, les enfants du centre de loisirs ont pu récolter 1 243€ en faveur du Secours Populaire.



Au Tableau!



Lors de la cérémonie des vœux, Monsieur le Maire a tenu à honorer quatre personnes :
René LABEYLIE, Alain HUTH, Sylvie MIREMONT et Pauline BOURDON (voir page jeunes)

René LABEYLIE

René LABEYLIE est une des personnes sacrifiant de son temps pour le bon fonctionnement de la vie associative à travers sa grande implication dans l'animation de son quartier de La Plaine.

Enfant, à Tarnos, c'est à l'école Jean Jaurès qu'il a entamé sa scolarité, la finissant au collège technique. Il entre ensuite très vite dans la vie active à seulement dix-sept ans dans l'entreprise Turbomeca, aujourd'hui Safran Helicopter Engines. Au jeune âge de cinquante sept-ans, il en sort retraité !

Mais auparavant, alors qu'il travaille encore, il crée avec d'autres résident-e-s du lotissement La Plaine, l'Association Sportive d'Animations et de Loisirs « ASAL La Plaine ». René LABEYLIE y est très investi. De 1981 jusqu'en 1990, il en est le trésorier et travaille à l'organisation des diverses animations avant de succéder à monsieur BESSOU, en 1990, à la présidence de l'association. Malheureusement, toutes les bonnes choses ont une fin et l'actuel président de l'association a décidé de passer la main cette année.

Mais les activités de René LABEYLIE ne se limitent pas là. En effet, de 2008 à 2014, les Tarnosien-ne-s lui ont accordé leur confiance pour l'exercice d'un mandat de conseiller municipal. Durant cette période, René LABEYLIE est membre des commissions Sports et Enfance et Jeunesse.

Son engagement associatif est de ceux qui font de Tarnos cette belle ville accueillante, solidaire et dynamique !



Alain HUTH



L'une des oeuvres d'Alain Huth vous accueille à l'Hôtel de Ville.



Alain HUTH est natif de Corrèze, plus précisément de Brive-la-Gaillarde. En 1974, il s'installe à Bayonne avant de devenir Tarnosien dès 1976.

Alain HUTH a réalisé toute sa carrière dans l'Éducation nationale. Dans le cadre de sa formation, il entre à l'École normale nationale d'apprentissage de Paris-Nord, à Saint-Denis, avant de devenir enseignant en sciences et techniques industrielles. C'est dans ce cadre qu'Alain HUTH se porte volontaire pour la mise en place du contrôle continu à Anglet et rejoint ainsi la côte basco-landaise.

Il va ensuite enseigner à Cantau pendant vingt-cinq ans avant de devenir professeur au Lycée d'enseignement professionnel de Tarnos, le lycée Ambroise-Croizat. C'est dans cet établissement qu'il

fait valoir ses droits à la retraite à soixante ans.

Parallèlement à sa carrière professionnelle, Alain HUTH est un artiste. À la fois peintre, infographe et sculpteur, Alain est prolifique et Tarnos accueille plusieurs de ses réalisations.

En 2006, avec les élèves du lycée professionnel, Alain HUTH a ainsi réalisé le mémorial d'hommage aux martyrs déportés et Résistants de Boucau et Tarnos.

Alain HUTH intervient aussi auprès des résident-e-s et leur propose des ateliers de poteries, vannerie ou encore de peinture sur soie. Il n'hésite pas ainsi à partager son expérience à d'autres personnes.



Sylvie MIREMONT

Sylvie MIREMONT est une Tarnosienne de toujours.

Débutant sa scolarité à l'école des filles du Bourg, elle a terminé son parcours scolaire au lycée Paul Bert de Bayonne. Elle a habité dans le quartier du Pissot avant d'emménager dans sa maison familiale des Barthes après son mariage.

Une association, une des plus anciennes de Tarnos, s'attelle à faire vivre ce quartier exceptionnel : il s'agit de l'Amicale Laïque Tarnos Barthes. Sylvie MIREMONT, depuis des années, fait partie des personnes qui s'attachent à faire vivre cette association et à la développer. En effet, entrée au bureau de l'ALTB, elle en devient la secrétaire en septembre 1994 puis, en 1998, elle

en est élue Présidente à la suite de monsieur DARTIGUENAVE qui lui transmet le flambeau.

Sylvie occupe toujours cette responsabilité à ce jour. Elle agit constamment avec beaucoup d'efficacité et lorsqu'elle travaille un projet avec son équipe de l'ALTB, elle s'emploie à le mener jusqu'au bout, et avec succès !

Avec cette même volonté et cette même énergie, Sylvie MIREMONT s'est mise il y a quelques années au service des Tarnosien-ne-s en étant élue conseillère municipale, et ce, jusqu'à 2008. Elle a su concilier et mener de front sa carrière professionnelle, son engagement municipal et ses activités associatives.



Cette page a été réalisée par Maéva Dusailly, jeune Tarnosienne en stage au service communication



Velouté de légumes Tarnosiens Une recette d'Arnaud Goupil

Ingredients

- 100 gramme de poireaux
- 100 grammes de pommes de terre
- 100 grammes de potiron
- 100 grammes de chou
- 100 grammes de carottes
- 30 cl de crème liquide
- 1 pincée de curry ou de raz el hanout
- 40 grammes de beurre
- sel

- 1) Nettoyer les légumes, peler les pommes de terre, carottes et potirons et les tailler en mirepoix*
- 2) Mettre dans une casserole l'ensemble des légumes et les faire revenir au beurre sans coloration pendant 5 minutes
- 3) Mouiller à hauteur avec de l'eau salée et faire cuire à couvert pendant environ 35 minutes
- 4) Vérifier la cuisson des légumes puis mixer
- 5) Ajouter la crème et une bonne pincée de curry

Astuces :)

- Du bouillon de poule peut remplacer l'eau de cuisson
- Il est possible d'ajouter quelques brisures de noisettes torréfiées* juste avant de consommer.
- D'autres légumes peuvent être utilisés en fonction de la saisonnalité et de la saveur que l'on souhaite donner au potage.

* Mirepoix : couper les légumes en dès.

* Torréfaction : enfourner et faire cuire les noisettes (sur papier cuisson) pendant 15 minutes à 140°C.

Arnaud Goupil (4^e en partant de la gauche) est le chef-cuisinier de la cuisine centrale de Tarnos ! Il a réalisé ce potage lors de la réception des vœux. Après dégustation, plusieurs d'entre vous nous en ont demandé la recette !



EXPRESSION DES ÉLU·E·S

COMMUNISTES ET RÉPUBLICAIN·E·S DE GAUCHE

De l'arnaque du grand débat national aux tentatives de division, toutes les ruses d'E.Macron échouent face à un **mouvement populaire puissant**. Emprunt de la même arrogance que le Président, ceux qui dirigent la **Communauté de communes** estiment que demander l'avis de la population est « démagogique et populiste ». Malgré leurs décisions iniques

d'augmenter de 43 % la fiscalité communautaire, par l'instauration de la taxe poubelle à un taux exorbitant, d'exclure la ville de Tarnos de l'exécutif communautaire, de ne consacrer que très peu d'investissement sur Tarnos, de ne pas redistribuer équitablement à notre commune la fiscalité collectée sur les entreprises tarnosiennes... les Tarnosien·ne·s leur répondront

toujours « **Osez la révolution participative** » !
« Fin du mois, début du nous » chantent les Gilets Jaunes. Le **17 mars** prochain, en participant massivement au vote organisé par la Ville sur l'enjeu que revêt l'intercommunalité dans votre vie, venez manifester **votre légitime soif de démocratie**.

Jean-Marc Lespade, Isabelle Nogaro, Alain Perret, Francis Dubert, Christian Gonzales, Gisèle Baulon, Danièle Destouesse, Rodolphe Aja, Emmanuel Saubiette, Jean-Pierre Dubus, Iris Cambroner, Martine Perimony-Benassy, Nicole Corrihons, Christophe Garans, Nelly Picat, Elisabeth Mounier, Thierry Sallaberry et Stéphane Laurent.

PS ET APPARENTÉ·E·S

Les événements vécus depuis plusieurs semaines ont fait éclater au grand jour les inégalités sociales criantes dont le pouvoir, malgré quelques petites avancées, ne semble pas avoir pris la totale mesure. Nous comprenons les raisons de la colère exprimée par les gilets jaunes. Nous partageons nombre de leurs revendications, parmi lesquelles le rétablissement

de l'ISF et la mise en place de référendums d'initiative citoyenne. Comme eux, nous revendiquons une plus juste répartition des richesses, davantage de justice sociale et de **DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**. C'est dans ce contexte que la Municipalité de Tarnos organise une consultation locale pour permettre à chacun.e d'exprimer son point de vue

sur la communauté de communes du Seignanx, et de donner davantage de poids aux revendications tarnosiennes sur la gouvernance, la gestion, la fiscalité, la répartition plus équitable des investissements... Nous espérons que les tarnosien·ne·s se mobiliseront en nombre et qu'un « oui » massif l'emportera.

Danièle Birles, Alain Coutier, Isabelle Dufau, Anne Dupré, Lucien Hervelin, Thierry Lecerf et Maryse Saint Aubin.

PARTI DE GAUCHE

Fin 2018, en réaction aux dérives de la démocratie représentative, un mouvement citoyen inédit, les Gilets Jaunes, est apparu, exprimant une exigence de **démocratie directe**. Celle-ci a trois niveaux d'expression. **La concertation**, qui permet à l'exécutif de présenter son projet, la population n'ayant pas voix au chapitre. **La consultation**, qui autorise

la population à donner un simple avis. Enfin le **référendum** dont le résultat doit être mis en application par l'exécutif. Force est de constater que ces voies sont peu utilisées au niveau national. Souvent les instances locales préfèrent des réunions de concertation et se risquent parfois à une consultation dont le but est de faire approuver

par la population des projets sans impact politique. Le projet **L'avenir en commun**, porté par la France Insoumise dès les élections de 2017, prône une nouvelle constitution où le peuple aurait réellement le pouvoir. La proposition de loi d'un **référendum populaire déposé par les députés FI** va dans ce sens.

Geneviève Montaucet, Cathie Bisbau et Bernard Lapébie.

ALTERNANCE 2014

La majorité municipale a voté l'organisation d'un référendum pour le 17 mars. Un référendum ne servira à rien. Tout d'abord la question : on demande aux Tarnosiens s'ils veulent que la majorité continue à réclamer une baisse de TOEM, une autre gouvernabilité ... le maire cherche un oui massif pour continuer à faire ce que la majorité fait déjà à chaque conseil

communautaire où elle a inventé une nouvelle forme de siéger : la présence par épisode : on ne sait jamais qui viendra. **Une seule constante : le conseiller départemental et maire de Tarnos n'a pas mis les pieds en conseil communautaire depuis décembre 2016 !** Cette consultation ne serait qu'indicative car elle a le caractère d'une demande d'avis qui n'engage

pas la collectivité. En d'autres termes, cela ne sert à rien. De plus, il s'agit d'un sujet communautaire pour lequel les élus de Tarnos n'ont aucune forme de pouvoir.

Antoine Roblès, Virginie Faure-Deflandre et Michel Poulaert.

TARNOS POUR TOUS

SEIGNANX : Le Maire communiste veut faire valider son blocage de la Communauté par référendum. Mais que représente t-il dans le Seignanx ? **La majorité communautaire** a été désignée par **5419** électeurs et le **PC/PS de Tarnos** avec **3711** électeurs. Ils se sont inscrits clairement dans l'opposition, mais c'est avec arrogance et mépris, qu'ils réclament

la présidence, qu'ils hurlent que Tarnos n'est pas représentée, **qu'ils exigent dans l'exécutif la place qu'ils ont toujours refusée** et qu'ils font abstraction de la présence de l'élue d'opposition tarnosienne « **TARNOS POUR TOUS** » qui y siège. **TARNOS** : Sur **9599** électeurs inscrits **5 888** tarnosiens n'ont pas voté pour le maire. Va-t-il accorder une

place significative dans l'exécutif de la commune à son opposition ? Comment peut-il exiger des autres ce qu'il ne fait pas ? **Un procès même perdu c'est aussi un moment de vérité : Le Maire a du reconnaître qu'il percevait 5 618,94 € d'indemnités brut/mois. Plus d'infos : <http://www.tarnospourtous.com>**

Marie-Ange Delavenne et Gérard Claverie.

NLDR : Les propos n'engageant que leurs auteur·e·s, la Justice (Tribunal Correctionnel de Dax puis Cour d'Appel de Pau) a déclaré coupables M^{me} Delavenne et M. Claverie des faits de diffamation publique.

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS

Lors de sa dernière séance, le 27 novembre 2018, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité 32 délibérations, dont les suivantes.

Locaux associatifs : Le nouveau Foyer des jeunes travailleurs (FJT), désormais dénommé « Habitat Jeunes Sud Aquitaine », accueille depuis le début de l'année ses résident-e-s dans un nouveau bâtiment situé au Pôle de services Jean Bertin. Le précédent, situé à la Baye, vient d'être démoli. Reste un équipement de 360 m² mis à disposition d'associations tarnosiennes. La Ville s'est portée acquéreur du bien au prix de 216 000€.

Petite-enfance : Une convention entre la Ville et le Conseil départemental des Landes est signée, permettant le soutien financier du CD40 en faveur des 3 équipements municipaux « petite enfance », à hauteur de 23 000 €.

Enfance : A été attribuée une subvention exceptionnelle de 150 € pour chacune des coopératives scolaires des écoles Jean-Jaurès, Félix-Concaret et Notre-Dame-des-Forges, lauréates du concours de prose intitulé « travail de mémoire ».

Jeunesse : Une convention est établie avec la Caisse d'allocations familiales ouvrant un subventionnement à hauteur de 60 % pour du matériel ludiques à destination du local jeunes. La Ville a dernièrement accompagné un groupe de 15 jeunes tarnosien-ne-s qui ont mené un chantier solidaire de rénovation d'écoles au Maroc. Constitué en junior association (Tarnos Solid'Action), elles et ils envisagent de renouveler ce type de projet en 2019. Il est décidé que la Ville avance à l'association les subventions que la CAF et le CD40 leur accorderont, pour un montant de 1 500 €.

A été renouvelée la convention de partenariat qui lie la Ville au lycée Ambroise Croizat pour la mise en place par la

commune d'une permanence mensuelle de son Point information jeunesse (PIJ) au lycée, ainsi que pour y mener des actions de prévention (addictions, prévention routière...).

Handicap : Les résident-e-s de Tarnos Océan viennent de réaliser un long métrage « L'arbre au milieu du monde » diffusé dans un certain nombre de salles de cinéma. La Ville participe au financement de ce projet à hauteur de 500 €.

Voie de contournement du Port : La voie de contournement de la zone industrialoportuaire dédiée aux usager-e-s du site de la Digue, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental des Landes, devrait être achevée à l'horizon 2022. Elle permettra de dédier la voie actuelle à la seule fonction de desserte industrielle et de fonctionnement. La phase actuelle d'élaboration du projet a permis de finaliser précisément le tracé. Une partie empiétant partiellement sur les parcelles du Conservatoire du littoral, une convention de superposition d'affectation d'emprises au profit du CD40 et de la Ville est passée avec le Conservatoire du littoral.

Convocation des électeurs et électrices en vue de leur consultation : La Ville n'a de cesse de demander une modification de la gestion de la Communauté de Communes du Seignanx, en matière de fiscalité (+43%), de gouvernance (exclusion de Tarnos), de coopération, d'attribution de compensation à la Ville et de répartition plus équitable des investissements sur les différentes communes. Considérant que le rôle des Tarnosien-ne-s dans les prises de décisions est fondamental pour un plein exercice de leur citoyenneté, le Conseil municipal a décidé de convoquer les électeurs et les électrices le 17 mars 2019 afin de savoir si elles et ils souhaitent que la Ville de Tarnos continue de porter cette exigence.

En savoir plus : voir notre dossier p.4 à 7

État-Civil

NAISSANCES

Liam, Noé EL-ABED né le 03/11
de Fannie BESSET & de Zaky EL-ABED

Ilyan MANDIN né le 12/11
de Siham MAHLI & de Michaël MANDIN

Esaïe VIS né le 12/11
de Tonio VIS & de Jeanne WIS

Paul TORTILLON né le 19/11
de Lise LORMAND & de Julien TORTILLON

Roxane, Manon LE PORS ASTOR née le 22/11
de Cyndie ASTOR & de Anthony LE PORS

Malo ETCHEPARE né le 25/11
de David ETCHEPARE & de Cindy REGNAULT

Eden, Emilio, Raphaël, CAPDUPUY HERICOURT né le 25/11
de Laurent CAPDUPUY & de Vanessa HERICOURT

Gabriel, Grégory VERCASSON né le 01/12
de Ophélie LEROY & de Loïs VERCASSON

Sacha, André, Jacques CAPDUPUY né le 12/12
de Nicolas CAPDUPUY & de Christel LARRAN

Haritz AGUERRE né le 13/12
de Ramuntxo AGUERRE & Amandine MARCADIEU

MARIAGE

■ Samedi 22 Décembre :
Jacqueline CLERC & René LAHORE

DÉCÈS

FAGALDE veuve SAUBABER Marguerite - 98 ans
DARRORT veuve SAINT-MARTIN Lucienne - 97 ans
BOYER Camille - 94 ans
RECart épouse SÉRAC Nicole - 76 ans
BRULÉ Lucien - 91 ans
NOY Henri - 90 ans
FERNANDEZ-ESCOBAL José - 93 ans
BOGÉ Louis - 83 ans
ARIAS Serge - 78 ans
CLAVERIE épouse LAMOTHE Diola - 67 ans
MONTRICHARD André - 71 ans
MELI Marcel - 89 ans
CAPDEVIELLE épouse PETRIAT Christiane - 76 ans
DÉRUELLE veuve JOYEUX Micheline - 88 ans



Retrouvez tous les comptes-rendus
des Conseils municipaux sur :

WWW.VILLE-TARNOS.FR
Rubrique MA MAIRIE / CONSEIL MUNICIPAL

RAPPEL : Les séances sont publiques.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Jeudi 14 février 2019 à 20h | Hôtel de Ville
- Jeudi 27 mars 2019 à 20h | Hôtel de Ville

Dans le top 5 du rugby mondial !



Lors de la cérémonie des vœux à la population, le Maire, Jean-Marc Lespade, a honoré Pauline Bourdon.

Cette Tarnosienne est tout simplement, à l'heure actuelle, l'une des meilleurs joueuses de rugby au monde !

Âgée de vingt-trois ans, Pauline Bourdon, rugbywoman, a déjà un parcours sportif impressionnant. Malgré son jeune âge, la jeune femme a maintenant quelques années d'expérience, presque deux décennies même, ayant commencé à jouer au rugby à l'âge de quatre ans.

Née à Limoges, Pauline s'est lancée dans le rugby toute jeune au CAPO Limoges, le Club Athlétique du Paris-Orléans pour ensuite rejoindre les rangs de l'USAL, le Limoges Rugby, et son école. L'Association Sportive Bayonnaise va très vite remarquer la joueuse grâce à la qualité de son jeu, sa motivation, ainsi que sa grande technicité.

Parallèlement à son parcours à l'ASB, Pauline a intégré l'équipe de France. À ce titre, elle a ainsi participé au Tournoi des Six Nations en 2018. Cette dernière année fut historique puisque Pauline et

ses quatorze coéquipières de l'équipe de France ont volé de victoire en victoire au point de remporter le grand chelem.

Au sein de son équipe, Pauline a été particulièrement brillante et talentueuse. Celle-ci a été désignée meilleure joueuse des matchs contre l'Irlande et le Pays de Galles !

De plus, World Rugby Awards, une cérémonie qui se déroule chaque année à Monaco pour honorer les meilleur-e-s joueurs et joueuses de rugby mondiaux a récemment nommé la joueuse. Cette nomination la classe parmi les cinq meilleures à l'échelle mondiale.

On peut imaginer et même espérer que Pauline, avec ses coéquipières de l'équipe de France, deviendra championne du monde en 2021 !

Collège : Cadeau de Noël au CDI !

Chaque année, la Ville de Tarnos joue les Père Noël avec le Centre de Documentation et d'Information (CDI) du collège Langevin-Wallon.

La documentaliste se régale ainsi à dénicher toutes sortes de livres pour les collégien-ne-s qui viennent les découvrir autour d'un petit goûter offert par la municipalité.

Ce n'est pas parce que cette génération est branchée qu'elle n'aime pas bouquiner !



Les City@jeunes primés à Lyon !

Les city@jeunes ont remporté le prix Cap'Com/ANACEJ pour leur clip « Nés des vagues et du fer » ! Bravo !

Devant un parterre de 600 professionnel-le-s de la communication publique, Élina et Noham ont reçu au nom de tou-te-s les City@jeunes le prix « Spécial jeunes », co-décerné par Cap'Com et l'ANACEJ.

Cap'Com est une association regroupant des professionnel-le-s, élu-e-s, des chercheurs et des chercheuses en communication publique.

L'ANACEJ est l'Association nationale de la participation des enfants et des jeunes, regroupant de nombreux acteurs et actrices dans le domaine de l'éducation populaire et du rapprochement entre les jeunes et les élu-e-s, leur facilitant l'accès aux organes de la participation citoyenne.

Ensemble, les jurys ont trouvé le clip « authentique et répondant aux objectifs du territoire ». **Son aspect humain, l'intergénérationnalité mais aussi l'humour** leur a particulièrement plu. Ils ont également souligné **la liberté de ton** utilisée dans ce clip pour parler de la ville, ainsi que le fait que les jeunes aient réalisé elles/eux-mêmes le clip, bénéficiant d'**une grande autonomie** (même si elles et ils étaient accompagnés, bien sûr, par des professionnel-le-s de la Ville).

Cette liberté et cette confiance ne sont pas passées inaperçues, ni le succès de la démarche !

Merci et bravo encore à toutes celles et tous ceux qui ont participé à ce grand projet qui a su parler à beaucoup de personnes.



JEUNES.VILLE-TARNOS.FR

► Le portail internet dédié aux jeunes :

- Événements
- Activités
- Séjours
- Jobs & Emploi
- City@Jeunes
- École & Formation...

Forum des Jobs d'été, c'est déjà le 16/02 !

Forum des Jobs d'Été 2019

Infos p. 21 !



VOIR LE CLIP « NÉ·E·S DES VAGUES ET DU FER » :

<https://jeunes.ville-tarnos.fr/le-clip>
ou sur youtube « Nés des vagues et du fer »

LE CLIP EN CHIFFRES :

7 mois de travail

150 participant·e·s actifs et actives dont 112 ayant moins de 20 ans (hors scène collective)

32 500 vues dans les vidéos préparatoires / bandes-annonces
plus de 12 000 vues et 300 partages en 4 jours sur facebook
alors que la ville compte 12 600 habitant·e·s...

PLANNING POUR LES JEUNES - VACANCES D'HIVER

POUR S'INSCRIRE AUX DIFFÉRENTES ACTIVITÉS, SE RÉFÉRER AU CODE COULEUR.

LUNDI 18 FÉVRIER

ACTIVITÉ MANUELLE : PERLE À REPASSER (les perles à repasser sont des petits tubes en plastique de couleur, que l'on assemble et que l'on fait légèrement fondre avec un fer à repasser pour créer des colliers, des figurines en 3D...) au local jeunes à 14h.

MARDI 19 FÉVRIER

RENCONTRE SPORTIVE DE LA JEUNESSE : DODGE BALL en partenariat avec les Villes de Bayonne et Bassussary, rendez-vous au PIJ à 13h.

MERCREDI 20 FÉVRIER

JOURNÉE RAQUETTES À IRATY pour profiter tous ensemble de la neige. Tarif unique 9€. Rendez-vous à 9h au Point Info Jeunesse.

JEUDI 21 FÉVRIER

ATELIER MANGA/DESSIN rendez-vous au local jeunes à 14h.

TOURNOI DE FOOT EN SALLE, à partir de 20h30, salle Léo Lagrange. Ouvert aux jeunes né-e-s de 2006 à 2001.

VENDEDI 22 FÉVRIER

GRAND JEU : SAGAMORE Découvrez qui est le sorcier de l'équipe adverse et capturez-le ! Rendez-vous à 14h au PIJ.

LUNDI 25 FÉVRIER

ATELIER CUISINE (PÂTISSERIE) rendez-vous au local jeunes à 14h.
SOIRÉE RACLETTE rendez-vous au local jeunes à 14h.

MARDI 26 FÉVRIER

CINÉMA (choix du film sur place). 4€. Rendez-vous au Méga CGR à 14h.

TOURNOI DE BASKET

par équipes de quatre, pour les 11-17 ans. Au lycée professionnel Ambroise Croizat. Inscriptions sur place, sans dossier.

MERCREDI 27 FÉVRIER

RALLYE MULTISPORT TIR DE PRÉCISION Fléchettes, sarbacanes,

carabine laser... rendez-vous au local jeunes à 14h.

JEUDI 28 FÉVRIER

TOURNOI MARIO KART avec un goûter amélioré... rendez-vous au local jeunes à 14h.

TOURNOI DE FOOT EN SALLE

à partir de 20h30, salle Léo Lagrange. Ouvert aux jeunes né-e-s de 2006 à 2001.

VENDEDI 1^{ER} MARS

SORTIE LASER GAME Tarif unique 9€. Rendez-vous au PIJ à 13h.

APRÈS-MIDI SKATEPARK

de 15h à 17h, au skatepark de la Baye à Tarnos. Inscriptions sur place.

MANGAS !

Tu t'y intéresses ou tu veux les découvrir ?

Regarde aussi ce que t'as préparé la Médiathèque, p. 22 !

LOCAL JEUNES

Déplacé Place Dous Haous
Arrêts de bus : « Dous Haous », ligne 16 ou « Hôtel de Ville », ligne B
05 59 64 49 59

PIJ : POINT INFO JEUNESSE

Place Albert Castets, à côté de la salle Thorez, de l'école de musique...
Arrêt de bus : « Square Mora », ligne 16
05 59 64 49 59

ANIMATIONS SPORTIVES

Inscription : Vie Culturelle et sportive, à l'Hôtel de Ville
05 59 64 49 35

LES TEMPS MODERNES

MÉDIATHÈQUE

Après avoir accueilli un escape game où 10 équipes se sont affrontées pour sortir des murs de la médiathèque, les bibliothécaires réfléchissent chaque jour à vous proposer de nouvelles animations pour faire de la médiathèque un lieu de culture, vivant et accessible à tou-te-s.

Une de nos missions étant d'œuvrer auprès de la jeunesse, ce sont ainsi de nouvelles animations qui ont été pensées et mises en œuvre pour les vacances d'hiver.

Découvrez le manga à travers exposition, ateliers et rencontre pour tout savoir sur ce genre. Des croqueurs et croqueuses en pyjama, ateliers scientifiques et spectacle pour les petit-e-s sont, bien entendu, au rendez-vous.

Pour ceux qui auraient manqué les formations multimédia, une nouvelle campagne d'inscription aura lieu le samedi 23 février entre 10h et 13h sur place ou par téléphone. Vous y trouverez les cycles toujours aussi plébiscités tels que l'informatique pour les débutant-e-s, la prise en main des logiciels de bureautique, des tablettes ou smartphones... Ces formations sont assurées par l'animateur multimédia de la médiathèque, Vincent Delpech.

Dans le cadre du prix « **Le Polar se met au vert** » remis par Médialandes, la médiathèque départementale des Landes, vous êtes convié-e-s à participer au vote.

Deux sélections sont proposées : une sélection Adulte et une sélection Jeune (pour les 14-18 ans). Après lecture, le public est invité à voter jusqu'au vendredi 17 mai 2019 minuit sur le site medialandes.fr, dont les prix seront remis le vendredi 14 juin à Vieux-Boucau. Le salon, quant à lui, s'y tiendra en septembre. La médiathèque Les Temps Modernes participe à l'événement et vous invite à découvrir cette sélection dans son intégralité dans ses murs. Nous vous proposons une rencontre littéraire avec un maître du genre : Hervé Le Corre, en partenariat avec Médialandes animée par son confrère Marin Ledun, le 14 mai à 19 heures.

Notez dès à présent ce rendez-vous dans vos agendas !

Prix du public adulte :

- *Les Mauvaises* de Séverine Chevalier
- *L'Été circulaire* de Marion Brunet
- *Dans le labyrinthe* de Sigge Eklund
- *Janvier noir* de Alan Parks
- *Fermé pour l'hiver* de Jørn Lier Horst

Médiathèque Les Temps Modernes

<https://mediatheque.ville-tarnos.fr>
05 59 64 34 43.

Prix du public jeune :

- *Traquées !* de Sandrine Beau
- *Tournage al Alcázar de Sevilla* de Laurence Schaack Syros
- *Le dossier Handle* de David Moitet
- *La petite romancière, la star et l'assassin* de Caroline Solé

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Des projets pour toute l'année !

Dans les coulisses de l'école avec Arnaud Labastie !

Une nouvelle année se profile, avec de nombreux projets pour l'école de musique.

Janvier, c'est le moment où tous ces projets prennent vie. Mais comment tout ça se met en place ? Souvent, après une simple discussion, parfois devant la machine à café. C'est là que sont nés des projets comme le séjour à Barcelone avec l'orchestre à cordes ou le stage du big-band au Caveau de la Huchette à Paris. Il faut ensuite prendre le temps de chiffrer, trouver des partenaires, envoyer des courriers aux élèves, solliciter l'association des parents d'élèves, etc. Cela représente un gros travail qui n'est pas toujours très visible mais qui est au combien essentiel. Janvier, c'est aussi le moment où les sociétés de productions de

spectacles profitent des vœux pour suggérer des idées de programmation pour la saison suivante. Et oui, en janvier, on programme déjà pour la saison à venir. C'est à cette période que toutes les idées fusent, des plus sérieuses aux plus drôles !

C'est le moment où la commission culture se réunit pour faire ses premiers choix. Une période passionnante où on bâtit la saison à venir et où chaque année tout reste à refaire.

C'est aussi un moment très important pour les professeur-e-s de l'école de musique qui montent sur scène à l'occasion du traditionnel concert des professeur-e-s.

Janvier, c'est donc le mois où tout est possible !



L'agenda des Animations

VENDREDI 8 FÉVRIER

Loto organisé par la coopérative de l'école Jean Jaurès. À partir de 19h30 à la salle Joseph Biarrotte.

Assemblée Générale des Pescadous des Lacs de 19h à 22h à la salle Nelson Mandela. Tél : 05 59 25 69 13

VENDREDI 8 ET SAMEDI 9 FÉVRIER

Vente de la Saint-Valentin organisée par Emmaüs-Landes Pays Basque à Emmaüs, route de l'Abbé Pierre de 14h à 18h.

SAMEDI 9 FÉVRIER

Les Croqueurs d'Histoires : lectures pour les 0-4 ans à la médiathèque à 10h30. Sur inscription au 05 59 64 34 43.

Atelier jardinage « Greffer vos arbres fruitiers et vos rosiers » à la médiathèque à 14h. Sur inscription au 05 59 64 34 43.

Carnaval organisé par l'Association pour le Centre de Loisirs à partir de 14h30. Le défilé partira de l'école Poueymidou et se déplacera ensuite dans les rues de la ville.

Vente de cartes postales anciennes et timbres par Emmaüs-Landes Pays Basque à Emmaüs route de l'Abbé Pierre de 14h à 18h.

VENDREDI 15 FÉVRIER

Concours de belote organisé par l'ASAL la Plaine à partir de 19h à la salle Maurice Thorez. Tél : 06 35 59 69 85

VENDREDI 15 ET SAMEDI 16 FÉVRIER

Venez visiter le Tram'bus de 10h à 18h sur le parking de Carrefour (voir p.12).

SAMEDI 16 FÉVRIER

Concerts organisés par La Locomotive à partir de 20h30 à la salle Maurice Thorez avec Lida Lies (électro-pop), Maribop (dub méditerranéen) et Fistule (hardcore). Entrée libre et gratuite.

Atelier philosophie (enfants) : Moi, c'est quoi ? Animé par Philippe Cazanave à la médiathèque à partir de 14h30. Pour les 7-9 ans, sur inscription au 05 59 64 34 43.

Rendez-vous bien-être "Atelier d'expression libre" animé par Elise Guénassia à la médiathèque à 17h. L'expression créative libre est méditative et représente un pas vers la connaissance de Soi. À partir de 6 ans, sur inscription au 05 59 64 34 43.

JEUDI 21 FÉVRIER

Atelier scientifique « Petite histoire de l'image animée. » Par l'association les Petits débrouillards. Pour les 6-10 ans, à la

CALENDRIER SPORTIF

SICSBT Handball

Match à la Salle Leo Lagrange

Équipe Femme seniors :

- Samedi 09/02 à 21h00 contre Montois

BTS - Équipe première

Matches au parc des Sports Terrain d'Honneur

- Dimanche 10/02 à 15h contre Mauleon
- Dimanche 03/03 à 15h00 contre Peyrehorade

médiathèque à 14h30. Sur inscription au 05 59 64 34 43.

VENDREDI 22 FÉVRIER

Concours de belote organisé par L'Amicale Laïque Tarnos Barthes à la salle Joseph Biarrotte à 20h30. 06 08 92 86 79

Soirée Choucroute et bières allemandes organisée par l'AST Foot à la salle Maurice Thorez à partir de 19h30. 06 67 10 50 72.

DIMANCHE 10 FÉVRIER

MONSTRE-MOI !

Par la compagnie Nansouk à 17h à la salle Maurice Thorez.

Après les pirates, les sorcières et Alice, ce sont de gentils monstres qui vont venir enchanter nos enfants ! Un spectacle poétique mêlant théâtre, marionnettes, ombre et opéra, autour des peurs que chacun-e doit affronter.

La peur ! Les peurs ! Mais peur de quoi ? De qui ?

Le jeune Arold fuit un monde qui gronde en quête d'une terre paisible... Nous suivrons son voyage à travers les éléments, accompagné de trois comédiennes où le chant classique devient langage.

Tarif plein 12€ | Tarif réduit 9€ | Gratuit -12 ans

Réservation : 05 59 64 34 45



JEUDI 14 FÉVRIER

Ciné-concert Belharrà trio à 20h30. Le Belharrà Trio rend hommage à Harold Lloyd, troisième grand comique du cinéma muet avec Charlie Chaplin et Buster Keaton ! La musique a été composée par Romain Desjonquères en 2014.

Inspirée par l'imaginaire foisonnant du cinéaste, la musique est intimement liée aux images, et colle au plus près de l'action comique des films. Le compositeur ne cherche pas à imiter le style de musique que l'on pouvait jouer dans les salles à l'époque. Certains codes sont toujours bien sûr

présents en accord avec le rythme effréné de l'œuvre cinématographique. La musique est enlevée, efficace et rend instantanément les fréquents changements d'atmosphère, tour à tour cocasses, tendres ou poétiques. Le Belharrà Trio est formé de Damaris Alsunard pianiste, Patrick Prunel violoniste et Yves Bouillier violoncelliste.

Cinéma CGR 60 Boulevard Jacques Duclos 40220 TARNOS

Renseignements-Réservations:

05 59 64 34 45

Tarif 12€ | Tarif réduit 9€

Gratuit - 12 ans



TARNOS | SAMEDI 16 FÉVRIER 2019
ESPACE TECHNOLOGIQUE JEAN BERTIN | 08h30 - 12h
jeunes.ville-tarnos.fr | 05 59 64 49 59

FORUM DES JOBS D'ÉTÉ 2019 !

SAMEDI 16 FÉVRIER

Faites chauffer les CV ! Pour aider les jeunes à trouver un job d'été, la Ville de Tarnos organise chaque année le Forum des Jobs d'été, en partenariat avec le Pôle Emploi et la Mission Locale des Landes.

Rendez-vous de 8h30 à 12h00 au Pôle Technologique Jean Bertin !

Infos & renseignements :

Point Info Jeunesse

05 59 64 49 59 ou 05 59 64 56 26

<https://jeunes.ville-tarnos.fr>

DES ATELIERS POUR T'AIDER À TE PRÉPARER !

Pour bien préparer tes recherches d'emploi, des ateliers TRE (Technique Recherche Emploi) sont organisés par le Service Jeunesse à l'espace technologique Jean Bertin :

- le mercredi 6 février de 13h30 à 17h : **Se présenter et convaincre**
- le mercredi 13 février de 13h30 à 17h : **Présentation du forum et de ses acteurs et techniques de rédaction de CV**



JAZZ en MARS

TARNOS

6 au 10
MARS
2019



MERCREDI 6 MARS 20H30

Soirée Jazz solidaire avec le Big-Band de l'école de musique de Tarnos. Prix libre mais réservation vivement conseillée.

JEUDI 7 MARS 20H30

Concert exceptionnel de Kenny Barron, un des plus grands pianiste de jazz au monde, ouvrira l'édition 2019 de Jazz en Mars.

Nicola Sabato rendra hommage à Ray Brown en invitant le pianiste Dado Moroni qui a fait parti du trio original du maître et Sandra Booker, chanteuse américaine installée à Los Angeles.

VENREDI 8 MARS 20H30

La formation Clarinet Summit, dont le trio a remporté le tremplin jazz l'an dernier,

TARIFS DU JEUDI AU SAMEDI

1 soir 20€ / Pass 2 soirs 33€ / Pass 3 soirs 47€

POUR LES TARNOSIEN-NE-S

1 soir 16€ / Pass 2 soirs 26€ / Pass 3 soirs 36€
Sur présentation d'un justificatif de domicile à l'Hôtel de Ville

AUTRES CONCERTS

Soirée du mercredi : prix libre au profit d'une

revisitera de grands standards du jazz

Marian Petrescu Trio sera à Tarnos pour l'un de ses rares concerts en France. Un moment unique autour de ce pianiste exceptionnel !

SAMEDI 9 MARS 20H30

Collectif Paris Swing avec au programme : le stride de Fats Waller, les envolées de Sidney Bechet ou encore Benny Goodman...

Warren Vaché (trompette) et John Allred (trombone) : deux géants du jazz se sont réunis pour Jazz en Mars ! À ne pas manquer !

DIMANCHE 10 MARS 17H

«LE OFF». Le festival accueillera pour la 4^e année un tremplin Jazz qui mettra à l'honneur des formations de jazz locales.

association de lutte contre le cancer

Dimanche «off» libre et gratuit

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS

- Billetterie sur place mais attention, soirées souvent à guichet, fermées...
- En prévente à l'Hôtel de Ville 05 59 64 49 35
- Sur www.francebillet.com (+ frais de loc)



A LA MÉDIATHÈQUE, GRATUIT

DU MARDI 5 FEVRIER AU 2 MARS

Exposition « Le Manga » qui décline les différents styles, genres et codes.

JEUDI 7 FÉVRIER

« Le Manga ? Qu'es aquò ? » par Jérôme Hirel, président de l'association Manga Dax. Tout public, entrée libre, à 20h.

MARDI 19 ET MERCREDI 20 FÉVRIER

Atelier d'illustration de manga avec Shong.

- Pour les 8-12 ans de 10h à 12h30

- À partir de 13 ans de 14h à 16h30.

Sur inscription au 05 59 64 34 53.

MERCREDI 27 FÉVRIER

Projection et atelier « Je crée mes animations » animé par l'association Du cinéma plein mon cartable, dès 6 ans. À 16h30. Entrée libre et gratuite.

SAMEDI 23 FÉVRIER

Soirée Dansante organisée par l'Association La Fournaise à la salle Maurice Thorez. Tél : 06 99 05 36 93

MARDI 26 FÉVRIER

Croqueurs d'Histoires en pyjama, à partir de 4 ans à la médiathèque à 19h. Doudou conseillé. Entrée libre.

JEUDI 28 FÉVRIER

Goûter Cabaret à la salle Maurice Thorez organisé par le centre de loisirs à 17h30. Tél : 05 59 64 45 97

Atelier « Sciences et BD » par l'association les Petits débrouillards à la médiathèque à 14h30, pour les 6-10 ans. Sur inscription à partir du 7 février au au 05 59 64 34 43.

VENREDI 1^{ER} MARS

Spectacle « Au pays des loups qui chantent » à la médiathèque, à partir de 4 ans à 10h30. Entrée libre.

SAMEDI 2 MARS

Carnaval organisé par l'Association des Parents d'élèves Félix Concaret de 14h à 17h30, dans le préau et la cour de l'école + déambulation dans le quartier 10h

Croqueurs d'histoires à 10h30 à la médiathèque. Lectures pour les 0-4 ans animées par une bibliothécaire ou par l'association Libreplume. Sur inscription à partir du mardi 26 février au 05 59 64 34 43.

DIMANCHE 3 MARS

Repas Cabaret organisé par la Chorale Chantadour à la salle Maurice Thorez de 12h à 20h. Tél : 05 59 64 65 05

SAMEDI 9 MARS

Éveil musical « Concertino » pour les 0-4 ans à la médiathèque à 10h30. Sur inscription à partir du mardi 5 mars au 05 59 64 34 43.

MERCREDI 13 MARS

Atelier scientifique « Il était une fois au pays des contes » par l'association les Petits débrouillards à la médiathèque à 14h30. Pour les 6-10 ans, sur inscription à partir du 20 février au 05 59 64 34 43.

VENREDI 15 MARS

Tournoi de belote organisé par le Vélo Club de Tarnos, à la salle Maurice Thorez. Tél : 07 86 42 60 04

SAMEDI 16 MARS

Croqueurs d'histoires à 10h30 à la médiathèque. Lectures pour les 0-4 ans animées par une bibliothécaire ou par l'association Libreplume. Sur inscription à partir du mardi 12 mars au 05 59 64 34 43.

Atelier philosophie (enfants) La liberté, c'est quoi ? Animé par Philippe Cazanave à la médiathèque à 14h30. Pour les 7-9 ans, sur inscription à partir du 23 février au 05 59 64 34 43.

Jazz en Mars

C'est aussi...

SAMEDI 2 MARS

Conférence musicale « Le Jazz, comment ça marche ? » à la médiathèque proposée par Arnaud Labastie, pianiste de jazz et directeur de l'école. Il expliquera le mécanisme et la poésie du Jazz. À 17h. Entrée libre.

LUNDI 4 MARS

Concert Trio Jazz à partir de 12h au restaurant solidaire Éole organisé par la Ville de Tarnos. Tarif : Gratuit.

Projection du film Lalaland avec mini-concert à partir de 19h30 au cinéma CGR organisé par la Ville de Tarnos.

Tarif : Tarif CGR ou de 6€ sur présentation d'un billet de Jazz en Mars ou les porteurs ou porteuses de la carte CGR

MARDI 5 MARS

Concert Big-Band à partir de 18h30 à la galerie de Carrefour Tarnos. Gratuit.

L'agenda des Animations



Cérémonie des voeux 2019



Le 7 janvier, Jean-Marc Lespade, Maire de Tarnos, présentait ses voeux aux acteurs locaux et aux actrices locales. Cette cérémonie a été l'occasion de revenir sur les réalisations et événements de l'année écoulée, mais également de se projeter sur ceux à venir.

Une France en crise démocratique et sociale

Actualité oblige, Jean-Marc Lespade a longuement évoqué les Gilets jaunes, qui sont aussi « les habitant·e·s, la "province", les oublié·e·s des cercles médiatiques, politiques et culturels parisiens » vivant au quotidien la disparition des services publics d'État. Rien qu'à Tarnos, l'année dernière, 2 des 3 bureaux de poste ont fermé, les antennes de la CAF et de la CPAM ont vu leurs horaires d'ouverture réduits, le nombre de conseiller·e·s à Pôle emploi a été baissé... « Elles et ils sont les victimes de la réduction constante des prérogatives de leurs élu·e·s locaux au profit d'intercommunalités déconnectées du terrain. La "réalité" bien dépolitisée, bien policée, bien "sage" que nous assènent depuis si longtemps les détenteurs du néolibéralisme a volé en éclats, au profit de celle d'un ras-le-bol généralisé de celles et ceux qui n'ont plus rien à perdre contre celles et ceux qui les écrasent en concentrant des richesses colossales. La colère sociale a révélé aussi le déficit démocratique évident dans notre système politique. »

Malgré le fait que la démocratie participative ne soit pas la voix de la facilité pour des élu·e·s, Monsieur le Maire a rappelé que sous de nombreuses formes, elle était bien vivante à Tarnos, en témoigne la consultation par voie du vote qui sera organisée le 17 mars prochain (voir pages 4 à 7).

Tarnos, ville durable

Mais s'il est un sujet qui doit également préoccuper les élu·e·s, c'est bien celui du développement durable. Une transition dans nos modes de vie et dans nos façons de penser la ville dont Tarnos s'est saisie à bras le corps :

- **Conservation de 72% du territoire tarnosien classé « inconstructible »** par les élu·e·s municipaux : lutte contre l'étalement urbain en concentrant les constructions au centre-ville et en bâtissant des logements à très faible consommation d'énergie, accessibles à tou·te·s, en location ou accession sociale

- **Développement des transports alternatifs et en commun**, notamment autour du projet Tram'bus, ses larges trottoirs, ses pistes cyclables...

- **Développement d'une mixité de services au centre-ville**, pour y intensifier la vie et limiter les distances de déplacements quotidiens : arrivée prochaine de commerces à Artigaous et Héphaïstos, ouverts sur la future place Viro, d'une supérette, d'un café et d'un restaurant, présence forte de services publics, poumons verts...

- **Développement d'espaces verts et plantation d'arbres** : plus de 400 nouveaux arbres de différentes espèces vont être plantés à Tarnos dans le cadre du Tram'bus. Place Viro, un espace vert de 600m² est en cours d'aménagement. Au pied des résidences, les jardins partagés se développent : après le Pissot et Loustaunau, La Croix va en aménager, et il est envisagé d'imposer aux futurs projets immobiliers la création de potagers, pourquoi pas sur les toits des résidences.

- **Favoriser les productions agricoles locales**, en préservant les terrains agricoles, en favorisant la pérennisation des activités en proposant des débouchés grâce à la cuisine centrale cuisinant pour les écolier·e·s tarnosien·ne·s ou encore le restaurant solidaire Éole (6000 repas par jour en cumulé). Et bien sûr, en accompagnant les productions vers le bio, ou vers toujours plus de respect environnemental et sanitaire.

Développement de l'emploi

Dans un contexte de mondialisation, Tarnos parvient à tirer son épingle du jeu, attirant sur son territoire de nouvelles activités et entreprises de diverses tailles, notamment grâce à un éco-système patiemment construit, mêlant services aux entreprises, lieux de formation et force d'insertion, volonté de développer des synergies entre acteurs et actrices, valeurs coopératives... Le Comité de bassin d'emploi, présidé par Jean-Marc Lespade, et la Ville ne sont pas étrangers à ce dynamisme. Actuellement, 180 millions d'euros d'investissement économique ont lieu sur notre territoire.

« **Safran Helicopter Engines** qui reconstruit son usine, cela n'allait pas de soi, explique M. le Maire. La fermeture de Ford à Blanquefort, du jour au lendemain, nous prouve la prudence qu'il convient d'avoir en la matière. Le relationnel, la coopération que nous entretenons avec l'entreprise, l'écosystème que nous avons créé avec le pôle de services et l'espace technologique Jean-Bertin, l'ouverture récente d'un centre de formation (voir p. 11) mais aussi la crèche partenariale entre l'entreprise et la Ville, ne sont pas étrangères aux investissements considérables déployés actuellement sur site. »

En coulisse, beaucoup d'énergie est consacrée au bon fonctionnement des entreprises, voire à leur lancement. Ainsi, la mise en service du **Laminoir des Landes** « n'a pas été un mince défi ». La mise en chantier du laminoir de **Celsa**, « tout en restant prudent, tant les investissements sont là aussi colossaux », devrait pouvoir débiter. Enfin, avec l'implantation d'**Houssat Métal** et l'agrandissement de **Mecadaq**, fleurons, eux-aussi, dans leur domaine d'activité, « la Ville vient de commercialiser les derniers lots disponibles sur l'**espace Jean Bertin**. »

Mais aussi (liste non-exhaustive) :

· La résidence Habitat Jeune Sud Aquitaine (ancien FTJ), avec ses 55 logements pour apprentis et étudiants, a ouvert ses portes il y a quelques mois à Tarnos-Bertin

· L'Église Saint-Vincent va bénéficier d'une rénovation intérieure et extérieure, afin de lui donner encore plus de relief dans son nouvel environnement qui marquera la centralité de notre commune.

· La voie de contournement du port, exclusivement réservée aux automobilistes et aux cyclistes, se concrétise. Sous maîtrise d'ouvrage du Département des Landes, les réunions techniques en cours devraient permettre à ce projet de vous être proposés vraisemblablement d'ici la fin de l'année, pour un aboutissement d'ici 2020 / 2021.

· Le local de chasse pour l'éviscération du gibier prélevé sur notre territoire est sur le point d'être livré. Il a été réalisé par les agents municipaux.

· L'imposant chantier de rénovation du centre technique municipal va se poursuivre

· Une étude pour la réhabilitation des locaux du centre de loisirs (rue Pierre Semard) va être lancée.

Forum des Jobs d'Été 2019



TARNOS | SAMEDI 16 FÉVRIER 2019

ESPACE TECHNOLOGIQUE JEAN BERTIN | 08h30 - 12h



 jeunes.ville-tarnos.fr
 05 59 64 49 59

JAZZ en MARS TARNOS

6 au 10
MARS
2019



KENNY BARRON - WARREN VACHÉ - JOHN ALLRED SEXTET - MARIAN PETRESCU TRIO - NICOLA SABATO QUINTET feat. DADO MORONI & SANDRA BOOKER CLARINET SUMMIT feat. PAUL CHÉRON & JEROME GATIUS COLLECTIF PARIS SWING BIG-BAND École de musique Tarnos - TREMPLIN JAZZ...

**SALLE MAURICE THOREZ
CENTRE MUNICIPAL ALBERT CASTETS**

Réservations : 05 59 64 34 45 | Billetterie : www.fnac.com
Tarifs : 1 soir 20€ - Pass 2 soirs 33€ - Pass 3 soirs 47€
Tarifs Tarnosiens : 1 soir 16€ - 2 soirs 26€ - 3 soirs 36€



Plus d'infos sur le festival Jazz en Mars : www.ville-tarnos.fr